Première partie

59e année

Numéro spécial

JOURNAL OFFICIEL

de la

République Démocratique du Congo

Cabinet du Président de la République

- **ORDONNANCE-LOI N° 18/003 DU 13 MARS 2018 FIXANT LA NOMENCLATURE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES DU POUVOIR CENTRAL**
- **ORDONNANCE-LOI N° 18/004 DU 13 MARS 2018 FIXANT LA NOMENCLATURE DES IMPOTS, DROITS, TAXES ET REDEVANCES DE LA PROVINCE ET DE L'ENTITE TERRITORIALE DECENTRALISEE AINSI QUE LES MODALITES DE LEUR REPARTITION**

Kinshasa – 23 avril 2018

Première partie

59e année

n° spécial

JOURNAL OFFICIEL de la République Démocratique du Congo

Cabinet du Président de la République

Kinshasa – 23 avril 2018

SOMMAIRE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

13 mars 2018 - Ordonnance-loi n° 18/003 fixant la nomenclature des droits, taxes et redevances du Pouvoir centra, col. 1.

13 mars 2018 - Ordonnance-loi n° 18/004 fixant la nomenclature des impots, droits, taxes et redevances de la province et de l'entite territoriale decentralisee ainsi que les modalites de leur repartition, col. 28.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Ordonnance-loi n° 18/003 du 13 mars 2018 fixant la nomenclature des droits, taxes et redevances du Pouvoir central

Le Président de la République,

Vu la Constitution, telle que modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo, spécialement en ses articles 129, 171, 174, 202, 203 et 221 ;

Vu la Loi n° 11/011 du 13 juillet 2011 relative aux Finances Publiques ;

Vu la Loi n° 17/015 du 24 décembre 2017 portant habilitation du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 17/004 du 07 avril 2017 portant nomination d'un Premier Ministre ;

Vu l'Ordonnance n° 17/024 du 10 juillet 2017 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Sur proposition du Gouvernement délibérée en Conseil des Ministres,

ORDONNE :

Article 1er :

La présente Ordonnance-Loi a pour objet de fixer la nomenclature des droits, taxes et redevances à percevoir à l'initiative des administrations et services d'assiette, au profit du Gouvernement central, conformément à la Constitution et à la Loi n° 11/011 du 13 juillet 2011 relative aux finances publiques.

Article 2 :

La nomenclature des droits, taxes et redevances dont il est question à l'article 1er ci-dessus concerne exclusivement les finances du Pouvoir central, conformément aux dispositions des articles 202 et 203 de la Constitution.

Article 3 :

Les droits, taxes et redevances repris en annexe à la présente Ordonnance-Loi ne peuvent faire l'objet d'une quelconque perception, ni en partie, ni en totalité, au profit d'une province, d'une entité territoriale décentralisée, d'un organisme, d'un établissement ou service public de l'Etat.

La perception des frais administratifs, en plus de ces droits, taxes et redevances, est prohibée. Tout acte instituant de tels frais ou amputant des droits dus au Trésor Public est nul de plein droit.

Article 4 :

Les droits, taxes et redevances institués et perçus au profit du Pouvoir Central figurent en annexe à la présente Ordonnance-Loi. Ces droits, taxes et redevances y sont repris par Ministère et services d'assiette.

Article 5 :

Il ne peut être institué d'autres droits, taxes et redevances au profit du Pouvoir central qu'en vertu d'une loi, après avis préalable des Ministres ayant le budget et les finances dans leurs attributions.

Article 6 :

Toutes les recettes collectées sur les droits, taxes et redevances définies dans la présente nomenclature sont versées intégralement au compte du Trésor public.

Article 7 :

Il est alloué à la Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations, « DGRAD », et aux administrations et services d'assiette une rétrocession globale de 10% répartie comme suit :

- DGRAD : 5% sur toutes les recettes réalisées ;
- Administrations et services d'assiette : 5% au prorata des recettes effectivement constatées et recouvrées.

La DGRAD bénéficie, en outre, de 50% sur les montants de pénalités, amendes et autres majorations perçus en plus des droits, taxes et redevances.

Les modalités de paiement de la rétrocession due aux administrations et services d'assiette, ainsi que celles de la répartition de 50% sus mentionnés sont fixées par le Ministre ayant les finances dans ses attributions.

Article 8 :

Toute violation des lois et règlements, qui organisent les différents secteurs, donne lieu à des amendes transactionnelles, lesquelles sont perçues dans les mêmes conditions que les droits, taxes et redevances.

Il en est de même pour les amendes judiciaires et les amendes transactionnelles requises d'office par les Cours et Tribunaux, les Parquets et la Police Nationale Congolaise.

Article 9 :

Sont abrogées, toutes les dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance-Loi.

Article 10 :

La présente Ordonnance-Loi entre en vigueur à la date de sa promulgation.

Fait à Kinshasa, le 13 mars 2018

Joseph KABILA KABANGE

Pour le Premier Ministre

José MAKILA SUMANDA

Vice-Premier Ministre

ANNEXE

I. AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits de légalisation par la représentation diplomatique ou consulaire	*Demande du requérant.*
02	Taxe de délivrance de la note verbale	*Demande de délivrance.*
03	Droits de délivrance du passeport ordinaire	*Demande du passeport.*
04	Droits de délivrance de visa d'entrée	*Demande de Visa.*
05	Droits de délivrance de laissez – passer tenant lieu de passeport (LPTP)	*Demande de laisser passer.*
06	Droits d'octroi de la carte consulaire	*Demande de la carte consulaire.*
07	Droits sur les actes d'état civil délivrés à l'étranger par les Ambassades et Consulats de la République Démocratique du Congo.	*Demande d'enregistrement.*

II. INTÉRIEUR ET SECURITE

II.1.Secrétariat Général

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits de délivrance ou de renouvellement de permis de port d'arme d'autodéfense, de chasse ou de sport	*Demande de permis de port d'arme d'autodéfense, de chasse ou de sport ou son renouvellement.*
02	Taxe sur l'autorisation spéciale de fabrication artisanale, d'importation et/ou de vente d'armes de chasse ou d'autodéfense	*Demande d'autorisation de fabrication artisanale, d'importation et/ou de vente d'arme de chasse ou d'auto défense.*

03	Droits de vente de la carte d'identité	*Demande de carte d'identité.*
04	Droits de délivrance du permis d'exploitation d'une société de gardiennage	*Demande d'un permis d'exploitation d'une société de gardiennage.*
05	Redevance annuelle d'exploitation d'une société de gardiennage	*Exploitation d'une société de gardiennage.*

II.2.Secrétariat Général/Partis Politiques

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits d'enregistrement d'un parti ou regroupement politique.	*Demande d'enregistrement d'un parti ou regroupement politique.*
02	Droits de dépôt de candidature aux élections.	*Dépôt d'une candidature à une élection.*

II.3. Direction Générale de Migration (DGM)

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits de délivrance de visa : - d'établissement spécial, permanent, ordinaire ou de travail ; - de voyage ou de transit ; - portuaire ou aéroportuaire ; - spécifique d'établissement ou de travail ; - de sortie ou de retour (un ou plusieurs voyages) ; - pour mineur ou étudiant.	*Demande de Visa.*
02	Droits de transposition de visa d'établissement.	*Demande de transposition de visa.*
03	Droits de délivrance de laissez - passer individuel.	*Demande de laissez - passer individuel.*
04	Frais de prorogation de séjour d'étranger porteur de laissez-passer d'un pays limitrophe.	*Demande de prorogation de séjour d'un étranger porteur de laissez-passer d'un pays limitrophe.*
05	Droits de validation de prise en charge.	*Demande de formulaire de prise en charge.*
06	Droits de délivrance de l'autorisation spéciale de circulation Communauté économique des pays des grands lacs (CEPGL)	*Demande de l'autorisation spéciale de circulation*

II.4. Police Nationale Congolaise

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Taxe de gardiennage par la Police Nationale Congolaise (personne physique ou morale)	*Affectation et Utilisation d'éléments de la Police.*
02	Droits de délivrance d'une attestation de perte de pièces de bord	*Demande d'une attestation de perte de pièces de bord.*
03	Droits d'octroi du casier judiciaire	*Demande de l'extrait du casier judiciaire.*

III. DEFENSE NATIONALE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Taxe sur autorisation ou renouvellement de l'autorisation de : - importation, fabrication, achat, vente, transport ou emmagasinage de produits explosifs - Minage	*Demande d'autorisation ou son renouvellement*
02	Taxe d'agrément de : - dépôt d'explosifs (mine ou carrière) - boutefeu	*Demande d'agrément au titre de dépôts d'explosifs et de boutefeu.*

IV. ÉCONOMIE NATIONALE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits d'octroi du numéro d'identification nationale	*Création d'une entreprise commerciale (personne physique ou personne morale)*
02	Droits de vente d'une revue économique	*Vente de la revue économique.*

V. FINANCES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Amendes pour non-respect de la législation de change	*Non-respect de la législation de change*
02	Droits sur le recouvrement de débet comptable	*Décision de recouvrement d'un débet comptable.*
03	Droits sur la récupération des sommes indûment payées par le Trésor public	*Décision de récupération des sommes indûment payées.*
04	Astreintes pour défaut ou retard de transmission des tableaux de synthèse exigés par le système comptable	*Non dépôt ou dépôt tardif des tableaux de synthèse.*
05	Droits sur le remboursement des créances des biens nationalisés	*Décision de remboursement des créances des biens nationalisés.*

VI. BUDGET

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits de vente de Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	*Vente de Dossier d'Appel d'Offre.*
02	Droits sur dossier de marché passé par la procédure de gré à gré	*Octroi de l'autorisation de marché par la procédure de gré à gré*

VII. PLAN

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits d'enregistrement d'une Association sans but lucratif	*Demande d'enregistrement d'une Association sans but lucratif.*
02	Taxe d'agrément pour la distribution de l'aide alimentaire	*Demande d'agrément pour la distribution de l'aide alimentaire.*

VIII. JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits d'authentification de document	*Demande de :* - *Certification de document ;* - *Authentification ou* - *Légalisation de signature.*
02	Droits sur l'acte relatif à la nationalité congolaise	*Demande de :* - *Certificat de nationalité ;* - *Attestation de non nationalité ;* - *Naturalisation congolaise ;* - *Renonciation à la nationalité congolaise ;* - *Recouvrement de la nationalité congolaise.*
03	Droits pour la censure d'une chanson ou d'un spectacle	*Dépôt de l'œuvre soumise à la censure.*
04	Droits relatifs au fonctionnement d'une Association Sans But Lucratif	*Demande de la personnalité juridique par une Association Sans But Lucratif(ASBL)*
05	Droits de vente d'un bien saisi et confisqué	*Vente de bien saisi et confisqué.*
06	Droits d'insertion payante dans le journal officiel d'un document dactylographié ou manuscrit	*Demande d'insertion de tout document dans le journal officiel.*
07	Quotité du Trésor Public sur la vente du journal officiel	*Vente du Journal officiel.*

IX. COURS, TRIBUNAUX ET PARQUETS

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits sur les sommes allouées aux parties civiles	*Allocation de sommes lors d'un jugement rendu.*
02	Droits proportionnels sur Société Anonyme.	*Paiement du droit proportionnel lors de la création ou de l'augmentation du capital social.*
03	Droits sur le produit de vente publique	*Vente publique.*
04	Droits proportionnels sur les sommes accordées en cas d'exécution forcée	*Allocation des sommes en cas d'exécution forcée.*
05	Frais de justice	*Dépôt de plainte ou jugement rendu.*
06	Redevance d'inscription au registre de commerce et crédit mobilier (RCCM).	*Immatriculation au RCCM, Insertion complémentaire, Dépôt d'actes (AGO, AGE),*
		Gage de fonds de commerce.
07	Caution de mise en liberté provisoire	*Décision de mise en liberté provisoire.*
08	Amendes judiciaires	*Décision rendue par une cour ou un tribunal*

X. SANTE PUBLIQUE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits d'enregistrement de professionnel de la santé	*Demande d'enregistrement d'un professionnel de la santé.*
02	Taxe sur l'autorisation de mise sur le marché de médicament	*Demande d'une autorisation de mise sur le marché d'un médicament.*
03	Taxe sur l'autorisation d'importation de médicament ou de tabac	*Demande d'une autorisation d'importation d'unmédicament ou du tabac.*
04	Taxe sur autorisation d'ouverture d'un laboratoire pharmaceutique, d'analyse clinique et biomédicale, d'imagerie médicale et radiodiagnostic ou d'une maison de vente en gros de produits pharmaceutiques, réactifs de laboratoire, dispositifs médicaux, de tabac, produits cosmétiques et d'hygiène corporelle.	*Demande d'ouverture d'un laboratoire pharmaceutique, d'analyse clinique et biomédicale, d'imagerie médicale et radiodiagnostic ou d'une maison de vente en gros de produits pharmaceutiques, réactifs de laboratoires, dispositifs médicaux, tabac, produits cosmétiques et d'hygiène corporelle.*
05	Taxe pour la délivrance de l'attestation de qualité de produits pharmaceutiques exportés	*Inspection de qualité de produits pharmaceutiques exportés.*
06	Taxe de contrôle sanitaire aux postes frontaliers des produits d'origine toxique, toxiques, soporifiques et stupéfiants.	*Exécution d'un contrôle sanitaire des produits d'origine toxique, toxiques, soporifiques et stupéfiants aux postes frontaliers (à l'importation et à l'exportation)*
07	Taxe de désinsectisation, désinfection et/ou de dératisation de navire, aéronef, train, véhicule d'occasion, friperie à l'importation et véhicule routier transfrontalier.	*Exécution d'un acte de désinfection, désinsectisation ou dératisation de navire, aéronef, train, véhicule d'occasion, friperie à l'importation et véhicule routier transfrontalier.*
08	Taxe pour la délivrance du certificat international de vaccination	*Vaccination à l'occasion d'un voyage à l'étranger.*
09	Droits d'authentification des titres scolaires des Instituts Techniques Médicaux	*Demande d'authentification d'un titre scolaire d'un Institut Techniques Médical.*

XI. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Taxe d'agrément d'un établissement privé d'enseignement supérieur et universitaire.	*Demande d'agrément d'un établissement privé d'enseignement supérieur et universitaire.*

02	Droit d'entérinement ou d'homologation de titre académique.	*Demande d'entérinement ou d'homologation d'un titre académique.*
03	Droits pour l'octroi d'équivalence de diplôme.	*Demande d'équivalence de diplôme.*
04	Droits d'authentification d'un titre académique d'une université ou d'un institut supérieur.	*Demande d'authentification d'un titre académique d'une université et d'un institut supérieur.*
05	Taxe de délivrance d'une attestation d'exonération pour rapatriement de l'étranger des effets personnels d'un diplômé.	*Demande de délivrance d'une attestation d'exonération pour rapatriement de l'étranger des effets personnels d'un diplômé.*
06	Taxe de délivrance d'une attestation en vue d'une exonération pour frais d'études.	*Demande de délivrance d'une attestation en vue d'une exonération pour frais d'études.*

XII. RECHERCHE SCIENTIFIQUE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Taxe d'agrément et d'identification d'un centre privé de recherche.	*Demande d'agrément et d'identification d'un centre privé de recherche.*
02	Taxe sur le permis de recherche dans le domaine scientifique.	*Demande de permis de recherche dans le domaine scientifique.*
03	Droits d'octroi ou de renouvellement de la carte de chercheur indépendant.	*Demande d'une carte de chercheur indépendant ou son renouvellement.*
04	Taxe d'enregistrement des résultats en matière de recherche scientifique.	*Demande d'enregistrement des résultats en matière de recherche.*

XIII. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits de vente de matériel ou mobilier déclassé	*Vente de matériel ou mobilier déclassé.*
02	Droits relatifs aux prestations diverses	*Vérification et approbation des projets du secteur privé, Expertise routière, Inscription d'une association sans but lucratif au registre des travaux publics, Autorisation de construction d'une route ou pont privé, Autorisation de coupure d'une route.*

XIV. URBANISME ET HABITAT

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Taxe sur : - Permis de construire (autorisation de bâtir) et/ou de démolir un immeuble à usage non résidentiel et celui résidentiel de plus de deux étages - Permis de construire d'une Station-service de plus de trois pompes - établissement d'avis urbanistique sur la concession foncière de 50 ares et plus pour la terre urbaine ou de 10 ha et plus pour la terre rurale - morcellement d'une parcelle ou d'une concession foncière de 50 ares et plus pour les terres urbaines ou de 10 ha et plus pour les terres rurales.	*Demande d'autorisation.*
02	Droits de location de maison du domaine privé de l'État relevant du Pouvoir Central, préavis bail non professionnel à usage commercial, industriel et socioculturel	*Contrat de location.*
03	Taxe d'agrément et d'enregistrement : - d'un agent immobilier, - d'une agence immobilière, - d'un courtier immobilier, - d'un bureau d'études d'architecture et d'urbanisme, - d'une Organisation non Gouvernementale/habitat en République Démocratique du Congo.	*Demande d'agrément et d'enregistrement d'un agent, d'une agence, d'un courtier immobilier, d'un bureau d'études d'architecture et d'urbanisme ou d'une Organisation non Gouvernementale*
05	Droits du livret de bail	*Demande de livret de bail*

XV. SPORTS ET LOISIRS

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits de location d'un complexe sportif appartenant au Pouvoir Central (*aire de jeux, tribune, local et autres espaces*).	*Demande de location d'un complexe sportif appartenant au Pouvoir Central.*
02	Droits sur le transfert international d'athlète	*Transfert international d'athlète.*
03	Taxe sur la publicité dans un stade national	*Publicité dans un stade.*
04	Taxe sur le droit de retransmission radio télévisée d'une rencontre sportive à caractère national ou international	*Retransmission d'une rencontre sportive.*
05	Quotité du Trésor Public sur le produit d'une rencontre sportive (nationale ou internationale)	*Organisation d'une rencontre sportive.*
06	Quotité du Trésor Public sur la vente de billets d'accès à une manifestation de loisir dans une installation sportive à caractère national.	*Vente de billets.*
07	Taxe d'agrément d'un établissement de loisir.	*Demande d'agrément d'un établissement de loisir.*
08	Taxe sur l'autorisation d'exploitation d'une entreprise de jeux de hasard ou d'une loterie.	*Demande d'autorisation d'exploitation d'une entreprise de jeux de hasard ou d'une loterie*
09	Taxe ad valorem sur les gains des joueurs des jeux de hasard, loterie, concours de pronostic ou pari et activités similaires, par tous moyens (en dur, à travers les voies de télécommunication et des technologies de l'information et de la communication).	*Réalisation d'un gain.*

XVI. COMMERCE EXTÉRIEUR

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Taxe sur l'octroi du numéro import/export (personne physique ou personne morale)	*Demande du numéro import/export.*
02	Taxe sur l'autorisation annuelle d'exportation des mitrailles (personne physique ou personne morale)	*Demande d'autorisation.*

XVII. EMPLOI, TRAVAIL ET PRÉVOYANCE SOCIALE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits d'octroi de la carte de travail pour étranger	*Demande de la carte de travail pour étranger.*
02	Droit d'enregistrement d'une organisation syndicale	*Demande d'agrément.*
03	Droits sur la vente d'une revue de travail et de la prévoyance sociale	*Vente des revues.*

XVIII. AUTORITÉ DE RÉGULATION DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Taxe de numérotation	*Attribution de blocs de numéros à un opérateur téléphonique.*
02	Taxe de régulation des télécommunications	*Appels entrants internationaux.*

XIX. PORTEFEUILLE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Produit de vente des participations de l'Etat dans une Entreprise du Portefeuille.	*Vente des participations de l'Etat dans une Entreprise du portefeuille.*
02	Dividendes d'une Entreprise du portefeuille.	*Décret des dividendes.*
03	Dividende sur les parts ou actions cédées à l'Etat dans le capital d'une société minière d'exploitation.	*Décret des dividendes.*
04	Boni de liquidation d'une Entreprise du Portefeuille.	*Réalisation du boni de liquidation d'une Entreprise du Portefeuille.*
05	Taxe de participation off shore.	*Vente du pétrole brut.*
06	Excédent de gestion d'un établissement public.	*Excédent des produits sur les charges annuelles.*
07	Redevance sur le chiffre d'affaires d'une entreprise placée sous le régime de gestion.	*Signature d'une convention*

XX. TOURISME

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Taxe sur la licence d'exploitation pour hôtel (à partir de 2 étoiles), restaurant (à partir de 2 fourchettes) ou agence de voyage ou similaire (catégorie A et B).	*Demande d'autorisation.*
02	Taxe d'agrément d'une association touristique, d'un hôtel, d'un restaurant ou d'une agence de voyage.	*Demande d'agrément*
03	Taxe d'homologation pour hôtel (à partir de 2 étoiles), restaurant (à partir de 2 fourchettes), agence de voyage ou similaire (catégorie A et B).	*Réalisation d'homologation.*
04	Taxe sur le permis d'exploitation d'un site touristique appartenant à l'Etat.	*Demande de permis.*
05	Redevance sur les billets d'avion du réseau domestique ou international, d'un voyage lacustre, ferroviaire ou maritime dépassant les frontières d'une province.	*Vente de billet.*
05	Redevance sur les nuitées, repas et boissons (hôtel à partir de 2 étoiles, restaurant à partir de 2 fourchettes).	*Vente de nuitée, repas et boissons.*
07	Redevance sur les services rendus dans une agence touristique exerçant les activités de facilitation autres que la billetterie (agence de voyage ou similaire de catégorie A et B).	*Vente de services rendus.*

XXI. ÉNERGIE ET RESSOURCES HYDRAULIQUES

01	Taxe d'agrément : - d'un prestataire de services pour les études, la conception, le conseil, la surveillance et le contrôle, la construction, la maintenance, l'extension, la mise en normes, la rénovation sur l'installation de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'électricité ou de l'eau de consommation ; - d'un organisme de contrôle de la qualité de l'eau de consommation ; - d'un fournisseur des équipements et appareillages des installations de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'énergie ou de l'eau de consommation	*Demande d'agrément*
02	Taxe d'homologation d'un permis des personnes physiques et morales, prestataires des services ou des travaux, non établies en République Démocratique du Congo	*Demande d'homologation*

	ligne ; d) commercialisation de matériels spécifiques à la poste.	*activité promotionnelle à valeur ajoutée en ligne* - *commercialisation de matériels spécifiques à la poste*
19.	Redevance annuelle sur la collecte ou distribution des colis	*Exploitation annuelle de collecte et distribution des colis*

XXIV. MINES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Redevance pour agrément de comptoir d'achat et de vente des substances minérales	*Exploitation d'un comptoir de vente or et diamant.*
02	Redevance pour acheteur supplémentaire	*Utilisation d'acheteur supplémentaire*
03	Caution de comptoir d'or, de diamant, de pierres de couleur et autres substances autorisées	*Exploitation d'un comptoir d'or, de diamant et de pierres précieuses de couleur et autres substances autorisées.*
04	Quotité de la taxe ad valorem à payer à chaque exportation d'or, de diamant ou de pierres de couleur de production artisanale, pour le Trésor Public	*Expertise de substances précieuses.*
05	Quotité de 50% sur les droits superficiaires annuels par carré minier	*Détention d'un permis (PR ; PE ; PEPM ; PER) et/ou d'une autorisation de carrière (ARPC, AECP)*
06	Droits d'enregistrement d'une drague de plus de 4 pouces	*Utilisation de drague*
07	Taxe pour approbation et enregistrement d'hypothèque, de cession, d'amodiation, de contrat d'option et/ou de transmission	*Hypothèque, cession, amodiation, transmission d'un titre minier, d'un bien ou d'un immeuble par incorporation et contrat d'option.*
08	Taxe sur l'autorisation de : ➢ achat de substances minérales autres que l'or et le diamant	- *Demande d'autorisation d'achat de substances minérales autres que l'or et le diamant*
09	Taxe sur l'autorisation d'exportation : - des produits miniers autres que l'or et le diamant ; - des matières minérales à l'état brut.	*Demande d'autorisation d'exportation.*
10	Droits sur la vente de cahier des charges pour l'attribution de gisements miniers	*Appel d'offre pour attribution de gisement minier.*
11	Redevance minière	*Vente des produits miniers marchands.*
12	Taxe d'agrément de : - acheteur de tout comptoir de l'or et/ou du diamant ; - entité de traitement et/ou de transformation de toutes catégories (hétérogénite, cuivre, cassitérites, coltan, wolframite) et tailleries ; - laboratoire d'analyses des produits miniers marchands ;	- Demande *d'agrément au titre d'acheteur de tout comptoir de l'or et/ou du diamant ;* - Demande *d'agrément au titre d'entité de traitement et/ou de transformation de toutes catégories et tailleries* - Demande *d'agrément au titre de laboratoire d'analyses*
	- acheteur de comptoir d'achat et de vente des substances minérales de production artisanale ; - mandataire en mines et carrières ; - bureau d'études environnementales, minières, de recherche minière ; - Coopérative minière.	*des produits miniers marchands* - Demande *d'agrément au titre d'acheteur des comptoirs d'achat et de vente des substances minérales de production artisanale* - Demande *d'agrément de mandataires en mines et carrières ;* - Demande *d'agrément d'un bureau d'études environnementales, minières ou de recherche minière.* - Demande *d'agrément d'une Coopérative minière.*
13	Redevance annuelle pour les entités de traitement et/ou de transformation de toutes catégories et tailleries	*Traitement et/ou transformation de produits miniers et marchands.*
14	Droits sur la vente des publications du Ministère des Mines	*Produit des publications du Ministère des Mines.*
15	Droits sur le Bonus de signature	*Retenue d'une offre.*
16	Redevance annuelle anticipative pour le laboratoire d'analyses des produits miniers marchands	*Analyse des produits miniers marchands.*
17	Imposition sur l'exportation des échantillons destinés aux analyses et essais industriels : - Echantillons exportés en violation des dispositions particulières du code minier ; - Echantillons vendus aux tiers au profit ou par le fait du titulaire, avant ou après analyse ou essai ; - Exportation d'échantillons revêtant un caractère commercial.	• *Violation des dispositions particulières du code minier sur l'exportation des échantillons;* • *Vente aux tiers au profit ou par le fait du titulaire, avant ou après analyse ou essai ;* • *Exportation d'échantillons revêtant un caractère commercial*
18	Quotité de 50% des pas de porte et royalties ou prime de cession et redevance supplémentaire dont bénéficient les entreprises du Portefeuille de l'Etat.	*Convention ou contrat minier.*
19	Taxe sur l'autorisation de traitement ou de transformation des substances autres que les produits d'exploitation artisanale	*Demande d'autorisation de traitement ou de transformation des substances autres que des produits d'exploitation artisanale*

XXV. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

A. Transports Terrestres

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Redevance de surveillance des véhicules de transport routier (autorisation de transport des biens de 20T et plus, autorisation de transport international, feuille de route de transport international, péage pour véhicule étranger au	*Demande d'autorisation d'exploiter le transport routier et/ou de traverser la frontière.*

05.	Taxe sur l'autorisation de détention, d'installation et d'exploitation de : a) stations radioélectriques privées de toute catégorie ; b) stations terriennes de toute catégorie ou terminal satellitaire ; c) faisceaux hertziens ; d) système Trunking ou paging.	*Demande d'autorisation de détention, d'installation et d'exploitation*
06.	Taxe d'homologation des équipements de télécommunications à fabriquer, importer ou commercialiser sur le territoire national	*Demande d'homologation d'équipements de télécommunications*
07.	Taxe de renouvellement ou de modification d'un titre obtenu de télécommunications ou de service postal	*Demande de renouvellement ou de modification d'un titre*
08.	Droits sur la déclaration de : a) distribution des signaux audio et/ou vidéo dans un hôtel ou un bâtiment d'utilité publique ; b) exploitation d'un réseau indépendant (Intranet, téléphonie et multimédia interne) ; c) détention, installation et exploitation d'un commutateur (PABX, SERVEUR), service des contenus et applications mobiles, agrégation et intégration des applications.	*Demande de déclaration*
09.	Droits sur la déclaration d'agrément de: a) Fabricant, monteur de réseau, d'équipements de télécommunications, de fourreaux, de conduite allégées, enrobées, et aériennes, de pylônes ou mâts d'antennes ; b) Importateur, exportateur d'équipements et matérielles de télécommunications ; c) Vendeur, installateur, dépanneur d'équipements et matériels de télécommunications ; d) Installateur d'équipements mutualisés et/ou de gestion et de partage d'infrastructures de télécommunications.	*Demande de déclaration d'agrément*
10.	Droits sur la déclaration semestrielle d'équipements de télécommunications établis à bord de navire ou bateau étranger accosté dans les ports nationaux ou en rade dans les eaux territoriales nationales	*Demande de la déclaration semestrielle des équipements de télécommunications*
11.	Droits de délivrance du duplicata de titre obtenu de télécommunications ou de service postal	*Demande de duplicata de titre obtenu*
12.	Redevance annuelle sur la concession et/ou contrat d'exploitation a) Téléphonie : chiffre d'affaires et fréquences ; b) Internet : chiffre d'affaires et fréquences ; c) Télédistribution : nombre d'abonnés et fréquences ; d) Gestion du country code : au prorata du trafic écoulé ; e) Gestion de nom du domaine : au prorata des enregistrements.	*Exploitation de la concession, déclaration de chiffre d'affaires, déclaration du nombre d'abonnés, déclaration de trafic écoulé, déclaration des enregistrements ou détention de fréquences*

13.	Redevance annuelle sur l'exploitation de : a) concession des cabines publiques ou télé centres ; b) système Trunking ou Paging ; c) chaîne de radiodiffusion sonore ou télévisuelle commerciale ; d) cabine radiophonique (phonie à usage public) ; e) service support.	*Exploitation de la concession, du système Trunking, de chaîne de radiodiffusion, de cabine radiophonique ou de service support*
14.	Redevance annuelle sur l': a) implémentation d'une variante de génération technologique ; b) installation, établissement, fourniture et/ou exploitation d'un réseau à fibre optique ou autre infrastructure à haut débit ; c) installation et exploitation d'un réseau VSAT	*Exploitation du réseau ou d'infrastructures*
15.	Redevance annuelle sur la détention, l'installation et l'exploitation de : a) stations radioélectriques privées de toute catégorie ; b) stations terriennes de toute catégorie ou terminal satellitaire ; c) faisceaux hertziens.	*Détention, installation et/ou exploitation des stations radios, terriennes, de faisceaux hertziens ou détention de fréquences*
16.	Redevance annuelle sur la déclaration de : a) distribution des signaux audio et/ou vidéo dans un hôtel ou un bâtiment d'utilité publique b) exploitation d'un réseau indépendant (Intranet, téléphonie et multimédia interne) c) détention, installation et exploitation d'un commutateur (PABX, SERVEUR), service des contenus et applications mobiles, agrégation et intégration des applications	*Détention d'équipements, distribution des signaux*
17.	Redevance annuelle sur la déclaration de : a) Fabricant ou monteur de réseau, équipements de télécommunications, de fourreaux, de conduite allégées, enrobées, et aériennes, de pylônes ou mâts d'antennes ; b) Importateur, exportateur d'équipements et matériels de télécommunications ; c) Vendeur, installateur, dépanneur d'équipements et matériels de télécommunications ; d) Installateur d'équipements mutualisés et/ou de gestion et de partage d'infrastructures des télécommunications.	*Déclaration de chiffre d'affaires par un Fabricant d'équipements, monteur de réseau ou d'équipements, constructeur de génie civil, opérateur de mutualisation des ressources, importateur, exportateur, vendeur, installateur, dépanneur des équipements de télécommunications*
18.	Redevance annuelle sur l'exploitation de : a) service courrier professionnel, amateur ou social ; b) messagerie financière ou transfert des fonds ; c) courriers et transactions électroniques ou activité promotionnelle à valeur ajoutée en	*Exploitation de :* - *service courrier professionnel, amateur ou social* - *la messagerie financière ou transfert des fonds* - *courriers et transactions électroniques ou*

	poste frontalier et certificat de contrôle technique des remorques et véhicules spéciaux)	
02	Frais de surveillance des véhicules de transport ferroviaire	*Exploitation du transport ferroviaire.*
03	Droits de délivrance d'un permis de conduire national et international ou de son duplicata	*Demande de permis de conduire ou de son duplicata.*
04	Taxe d'agrément des services publics et professions auxiliaires de transport terrestre (transporteur public routier, transporteur public ferroviaire)	*Demande d'agrément des services publics et professionnels auxiliaires de transport terrestre*

B. Marine et Voies navigables

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits fixes de police maritime	- *Demande d'enrôlement ou licenciement d'hommes d'équipages ;* - *Prestations de la Police maritime* - *Mise d'un navire à la chaîne ;* - *Prestations particulières fournies par la Police Maritime ;* - *Demande d'un livret de marin ;* - *Demande copie d'action ou de document.*
02	Taxe d'agrément et d'autorisation de construction d'un bateau ou d'une embarcation	➢ *Demande d'agrément d'un chantier ou atelier naval,* ➢ *Demande d'une autorisation de construction d'un bateau ou d'une embarcation.*
03	Taxe d'homologation d'un port ou d'un beach	- *Demande d'homologation d'un port ou d'un beach*
04	Taxe sur l'autorisation d'extraction de sable dans le lit mineur ou majeur d'une voie navigable et ses abords.	- *Extraction de sable dans le lit mineur ou majeur d'une voie navigable et ses abords.*
05	Taxe sur l'autorisation d'exécuter un ouvrage d'art d'accostage ou d'opérer une fouille	*Demande d'autorisation d'exécuter un ouvrage d'art d'accostage ou d'opérer une fouille ;*
06	Droits de visite annuelle d'un port ou d'un beach	*Réalisation d'une visite annuelle de port ou de beach.*
07	Droits de délivrance du livret matricule et du carnet de paie ou de son duplicata.	*Demande de délivrance du livret ou carnet de paie ou de son duplicata.*
08	Droits sur la délivrance de la patente de pilote et du rôle d'équipage.	*Demande d'établissement du rôle d'équipage ou de la patente de pilote.*
09	Taxe sur le permis de sortie de bateau ou son renouvellement.	*Demande d'établissement du permis de sortie de bateau ou de son renouvellement.*
10	Droits sur la délivrance des titres de sécurité de navire et bateau.	- *Demande de permis de partance ;* - *Demande de certificat de sécurité ou d'exemption de visite.*
11	Droits de jaugeage d'un bateau.	*Jaugeage*
12	Taxe sur le permis de naviguer ou son duplicata.	*Demande de permis de naviguer ou de son duplicata*
13	Taxe sur la délivrance d'une lettre de mer ou son renouvellement.	*Demande de lettre de mer ou de son renouvellement*
14	Taxe sur la délivrance de certificat de navigabilité ou son duplicata.	*Demande de certificat de navigabilité ou de son duplicata*
15	Droits de police fluviale et lacustre	- *Demande d'enrôlement ou licenciement d'hommes d'équipages ;* - *Mise d'un bateau ou embarcation à la chaîne ;* - *Prestations particulières fournies par la police fluviale et lacustre ;* - *Demande d'immatriculation ou de radiation d'un bâtiment ;* - *Transport de marchandises et de personnes.* - *Demande d'un livret de marin ;* - *Demande de copie d'action ou de document.*

C. Aéronautique civile

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits de délivrance ou validation d'une licence ou autre document lié à l'aéronautique civile.	*Demande de document lié à l'aéronautique (licence, certificat, carnet de route, carnet de vol, qualification,...), validation ou renouvellement de licence.*
02	Droits de contrôle technique d'aéronef	*Réalisation d'un contrôle technique d'aéronef.*
03	Droits d'admission aux examens en vue d'obtention d'une licence ou d'un certificat pour certains métiers de l'aéronautique.	*Demande d'admission aux examens.*
04	Taxe de délivrance du certificat de radiation d'un aéronef	*Demande de radiation d'un aéronef.*
05	Droits d'inscription d'un aéronef au matricule aéronautique de la RDC	*Demande de certificat d'immatriculation d'un aéronef*
06	Droits d'enregistrement d'un aéronef étranger basé en RDC	*Demande de certificat d'immatriculation ou d'enregistrement de modification de mentions d'un aéronef.*
07	Taxe sur l'autorisation d'importation d'un aéronef.	*Demande d'autorisation d'importation d'un aéronef.*
08	Taxe sur l'autorisation de sortie d'aéronef, immatriculé à l'étranger, basé sur le territoire national.	*Demande d'autorisation de sortie*
09	Droits de circulation au-dessus du territoire national aux aéronefs immatriculés à l'étranger.	*Survol du territoire de la RDC.*
10	Taxe d'octroi d'une fréquence aéronautique.	*Demande de fréquence aéronautique.*
11	Taxe d'agrément d'un service ou d'une profession lié(e) à l'aéronautique	*Demande d'agrément (engin d'assistance au sol, organisme spécialisé, agence de fret aérien,...).*
12	Taxe sur l'autorisation d'installation d'une balise d'approche sur une piste privée d'aviation	*Demande d'autorisation d'installation d'une balise.*
13	Taxe d'homologation d'installations pétrolières d'aviation	*Demande d'homologation d'installations pétrolières.*

14	Taxe de délivrance d'une licence d'exploitation de services aériens de transport public	*Demande d'une licence de services aériens.*

XXVI. AGRICULTURE, PÊCHE ET ÉLEVAGE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Taxe sur l'autorisation d'importation ou d'exportation : - de végétaux, produits végétaux, produits d'origine végétale, produits phytosanitaires ou intrants agricoles ; - d'animaux, de produits d'origine animale ou halieutique (alimentaire ou non alimentaire) ; - de boissons (alcooliques ou non alcooliques) ; - de denrées alimentaires d'origine minérale ; - de produits vétérinaires et d'intrants d'élevage ou de pêche.	*Demande d'autorisation d'importation ou d'exportation*
02	Taxe à l'exportation sur la délivrance d'un certificat phytosanitaire ou d'origine.	*Demande de certification à l'exportation de végétaux*
03	Taxe sur la mise en quarantaine aux postes frontaliers de : - végétaux, produits végétaux, produits d'origine végétale - animaux.	*Constat ou présomption de maladie.*
04	Taxe sur l'inspection sanitaire aux postes frontaliers de : - végétaux, produits végétaux, produits d'origine végétale, produits phytosanitaires ou intrants agricoles ; - animaux, produits d'origine animale ou halieutique (alimentaire ou non alimentaire), de boissons (alcoolique ou non alcoolique), de denrées alimentaires d'origine minérale, de produits vétérinaires, d'intrants d'élevage ou de pêche.	*Inspection sanitaire.*
05	Taxe sur l'autorisation d'ouverture d'une officine de vente d'intrants agricoles, d'intrants d'élevage ou de pêche ou de produits vétérinaires.	*Demande d'autorisation d'ouverture d'une officine*
06	Taxe sur l'acte de traitement phytosanitaire de végétaux.	*Traitement phytosanitaire de végétaux*
07	Taxe sur la destruction de denrées alimentaires périmées ou avariées aux postes frontaliers.	*Destruction de denrées alimentaires*
08	Taxe sur l'agrément de professionnel privé en santé animale, pour exercer une mission de service officiel (nationaux et étrangers).	*Demande d'agrément d'un professionnel privé en santé animale, pour exercer des missions de services officiels*
09	Taxe pour l'octroi de permis de pêche (industriel, semi industriel).	*Demande de permis de pêche*
10	Taxe sur le permis d'exploitation du matériel de pêche placé dans les engins et embarcations (ligne en main, de traine, palangre, filet, senne chalut).	*demande de permis d'exploitation de matériels de pêche*

XXVII. INDUSTRIE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Taxe relative à la protection de la propriété industrielle	- *Dépôt de brevet, marque, dessin et modèle industriel, dénomination commerciale, enseigne, indication géographique, slogan publicitaire ou contrat de licence d'exploitation ;* - *Demande de modification ;* - *Demande de revendication, inscription ;* - *Cession et transmission ;* - *changement d'adresse ;* - *Demande de restauration de droits ;* - *Demande de maintien en vigueur et de renouvellement ;* - *Consultation des registres.*
02	Taxes relatives à la métrologie légale	*Détention et vérification des instruments de mesure à usage industriel et/ou commercial.*
03	Taxe relative à la normalisation.	- *Apposition de la marque nationale de conformité aux normes,* - *Vente de recueils de normes.* - *Inscription sur le registre national de conformité aux normes.*
04	Taxe sur le transfert des royalties, le savoir-faire d'entreprise et le contrat d'assistance ou know-how en matière de propriété industrielle	*Tout contrat signé en matière de propriété industrielle et/ou émission de factures*

XXVIII. ENVIRONNEMENT

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Taxe sur le permis d'exploitation de produits et sous-produits de la faune sauvage (capture, abattage, importation, exportation ou réexportation) et de la flore sauvage (récolte, exportation d'espèces végétales ligneuses et non ligneuses grumes et bois sciés).	*Exportation, importation ou réexportation, capture et abattage de produits et sous-produits de la faune et de la flore sauvage.*
02	Taxe sur le certificat de légitime détention de produits de la chasse (animaux totalement ou partiellement protégés, autres animaux, trophées)	*Demande de certificat de légitime détention de produits de la chasse*

03	Taxes sur les installations classées de catégorie I.a. : 1. Taxe d'Implantation 2. Taxe Rémunératoire annuelle 3. Taxe de pollution	1. *Implantation, modification ou cession d'une installation classée, transfert de l'installation classée dans un endroit autre que celui déterminé dans le permis d'exploitation.* 2. *Exploitation annuelle d'une installation classée.* 3. *Exploitation annuelle d'une installation classée.*
04	Taxes à l'exportation : 1 Sur délivrance d'un certificat phytosanitaire 2 Sur délivrance de certificat d'origine	*Exportation du bois*
05	Quotité du Trésor Public sur la taxe de déboisement	*Déboisement d'un périmètre forestier*
06	Permis de coupe de bois industrielle	*Exploitation et commercialisation des bois.*
07	Redevance sur la superficie concédée	*Exploitation d'une forêt concédée*
08	Taxe d'inventaire et de reconnaissance forestière	*détermination de la valeur de ressources forestières*
09	Taxe d'homologation d'une Organisation Non Gouvernementale nationale ou internationale	*Demande d'homologation*
10	Taxe sur la délivrance d'une autorisation d'achat, de vente ou d'exportation de bois d'œuvre.	*Commercialisation de bois d'œuvre.*

XXIX. AFFAIRES FONCIÈRES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	**Droits fixes d'enregistrement (concession ordinaire):** a) Nouveau certificat b) Remplacement d'un ancien certificat c) Page supplémentaire d) Changement de dénomination e) Insertion d'une mention substantielle f) Annulation d'un certificat d'enregistrement	*Demande d'un certificat d'enregistrement*
02	**Droits proportionnels d'enregistrement : (concession ordinaire)** a) Mutation - Vente ; - Succession ; - Donation ; - Apport ; - Fusion ; - Partage ; - Droit d'emphytéose ; b) Inscription hypothécaire sur concession ordinaire ; c) Réinscription hypothécaire sur concession ordinaire ;	*Vente, succession, donation, apport, fusion, partage, droit d'emphytéose, excepté la vente d'immeuble neuf réalisée par un promoteur immobilier* *Demande d'inscription, de réinscription ou de radiation*
	d) Radiation hypothécaire sur concession ordinaire ; e) Contrat de location de plus de neuf ans.	*hypothécaire.*
03	Redevance sur concession ordinaire (par les étrangers, les personnes morales et physiques ainsi que les associations détenteurs d'un titre foncier ou immobilier).	*Détention du certificat d'enregistrement des concessions ordinaires et des contrats provisoires.*
04	Droits de consultation des registres fonciers, immobiliers et cadastraux	*Demande de consultation.*
05	Frais de mesurage et de bornage de parcelle	*Mesurage et bornage de la parcelle*
06	Frais d'enquête et de constat en matière foncière	*Enquête et constat en matière foncière*
07	Droits d'établissement de contrat en matière foncière (concession ordinaire).	- *Demande de contrats de concession ordinaire ;* - *Changement d'usage de la concession ;* - *Demande de renouvellement.*
08	Droits sur la vente de biens privés, immobiliers, abandonnés (sans maîtres)	*Existence de bien privé immobilier abandonné.*

XXX. COMMUNICATION ET MEDIAS

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits sur la diffusion de la publicité dans la presse	diffusion de la publicité dans la presse
02	Droit sur la déclaration préalable de : • ouverture d'une maison de presse écrite (journal, texte périodique ou agence) ; • exploitation d'une station privée de radiodiffusion ou d'une chaine de télévision : - Pour une radio ou une télévision à caractère non commercial (confessionnel, associatif ou communautaire) ; - Pour une radio ou une télévision à caractère commercial.	*Déclaration préalable*
03	Droit d'accréditation d'un journaliste étranger	*Demande d'accréditation d'un journaliste étranger*
04	Redevance de contrôle de conformité d'une radio ou télévision privée	*Exercice du contrôle de conformité sur les radios et TV*

XXXI. CULTURE ET ARTS

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Taxe sur autorisation d'exportation d'œuvre d'art et d'artisanat	*Exportation d'œuvre d'art et d'artisanat*
02	Droits sur le produit de vente de billet, de réservation ou de frais de participation dans une manifestation culturelle à caractère national ou international.	*Vente de billet, réservation ou frais de participation dans une manifestation culturelle*

03	Taxe sur l'autorisation annuelle d'exercer une activité cinématographique.	*Demande d'autorisation d'exercer une activité cinématographique*
04	Taxe sur la propriété intellectuelle et les revenus des œuvres des artistes. 1. propriété intellectuelle	*- Exercice de la profession de guérisseur ;* *- Estampillage des supports des œuvres d'esprit ;* *- Duplication, Reproduction et l'interprétation des œuvres d'esprit ;* *- Cession des droits d'exploitation d'une œuvre littéraire ou cinématographique ;* *- Diffusion télé ou radio d'une œuvre artistique ou cinématographique par station privée ;*
	2. revenus des œuvres des artistes.	*- Approbation de contrat d'édition, de représentation ou de réalisation cinématographique ;* *- Toute activité intellectuelle nécessitant, au regard de la Législation ou la règlementation sectorielle, une inscription au registre d'appellation ou une autorisation de l'autorité compétente.* *Paiement des droits d'auteur.*
05	Taxe sur la délivrance de la carte nationale pour artiste, écrivain ou autre professionnel de la culture et des arts.	*Délivrance de la carte nationale pour artiste, écrivain ou autre professionnel de la culture et des arts.*

Vu pour être annexé à l'Ordonnance-loi n° 18/003 du 13 mars 2018 fixant la nomenclature des droits, taxes et redevances du Pouvoir Central.

Fait à Kinshasa, le 13 mars 2018

Joseph KABILA KABANGE

Pour le Premier Ministre
José MAKILA SUMANDA
Vice-Premier Ministre

Ordonnance-loi n° 18/004 du 13 mars 2018 fixant la nomenclature des impots, droits, taxes et redevances de la province et de l'entite territoriale decentralisée ainsi que les modalites de leur repartition

Le Président de la République,

Vu la Constitution, telle que modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo, spécialement en ses articles 129, 171, 174, 175, 202, 203, 204 et 221 ;

Vu la Loi n° 08/012 du 31 juillet 2008 portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des Provinces ;

Vu la Loi n° 11/011 du 13 juillet 2011 relative aux Finances Publiques ;

Vu la Loi organique n° 08/016 du 07 octobre 2016 portant composition, organisation et fonctionnement des entités territoriales décentralisées et leurs rapports avec l'Etat et les provinces ;

Vu la Loi n° 17/015 du 24 décembre 2017 portant habilitation du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 17/004 du 07 avril 2017 portant nomination d'un Premier Ministre ;

Vu l'Ordonnance n°17/024 du 10 juillet 2017 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Sur proposition du Gouvernement délibérée en Conseil des Ministres,

ORDONNE :

TITRE I : DES DISPOSITIONS GENERALES

Article 1er :

La présente Ordonnance-Loi fixe la nomenclature des impôts, droits, taxes et redevances de la province et de l'entité territoriale décentralisée ainsi que les modalités de leur répartition.

Les règles de perception des impôts, droits, taxes et redevances de la province et de l'entité territoriale décentralisée visées à l'alinéa ci-dessus sont fixées par voie d'édit ou de décision des organes délibérants, conformément à la législation nationale.

Article 2 :

Les taux des impôts provinciaux d'intérêt commun sont fixés par arrêté du Ministre provincial ayant les finances dans ses attributions.

Les taux des droits, taxes et redevances de la province sont fixés par arrêté du Ministre provincial ayant les finances dans ses attributions et du Ministère provincial sectoriel concerné par la matière.

Le taux de l'impôt personnel minimum, des droits, taxes et redevances de l'entité territoriale décentralisée est fixé par décision du chef de l'entité, contresignée par l'Echevin concerné.

TITRE II : DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX IMPOTS, DROITS, TAXES ET REDEVANCES D'INTERET COMMUN OU SPECIFIQUES

CHAPITRE IER : DES IMPOTS, DROITS, TAXES ET REDEVANCES D'INTERET COMMUN

Article 3 :

Les impôts provinciaux d'intérêt commun comprennent :

- L'impôt sur la superficie des propriétés foncières bâties et non bâties ;
- L'impôt sur les véhicules automoteurs ;
- L'impôt sur les revenus locatifs ;
- L'impôt sur la superficie des concessions minières.

Article 4 :

Les impôts, droits, taxes et redevances d'intérêt commun sont repris à l'annexe à la présente Ordonnance-loi.

CHAPITRE II : DES IMPOTS, DROITS, TAXES ET REDEVANCES SPECIFIQUES

Article 5 :

Les droits, taxes et redevances spécifiques à la province et à l'entité territoriale décentralisée ainsi que l'impôt personnel minimum sont repris à l'annexe à la présente Ordonnance-Loi.

Article 6 :

Les droits, taxes et redevances spécifiques à chaque province et entité territoriale décentralisée sont prélevés sur les matières non imposées par le pouvoir central.

CHAPITRE III : DES MODALITES DE REPARTITION DES RECETTES D'INTERET COMMUN

Article 7 :

La part des recettes d'intérêt commun allouée à l'entité territoriale décentralisée est établie à 40%.

La répartition des ressources entre les entités territoriales décentralisées est fonction de trois critères, à savoir : la capacité contributive, la superficie et la démographie.

L'édit en détermine les modalités de répartition.

Article 8 :

Sont abrogées, toutes les dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance-Loi, notamment l'Ordonnance-Loi n°13/001 du 23 février 2013 fixant la nomenclature des impôts, droits, taxes et redevances des provinces et des entités territoriales décentralisées ainsi que leurs modalités de répartition.

Article 9 :

La présente Ordonnance-Loi entre en vigueur à la date de sa promulgation.

Fait à Kinshasa, le 13 mars 2018

Joseph KABILA KABANGE

Pour le Premier Ministre

José MAKILA SUMANDA

Vice-Premier Ministre

ANNEXE

A. IMPOTS, DROITS, TAXES ET REDEVANCES D'INTERET COMMUN

I. INTERIEUR

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Droits d'octroi de carte de résidence pour étranger	*Demande de carte*
2	Taxe d'identification annuelle du personnel et des sociétés de gardiennage.	*Identification et recensement*
3	Autorisation de transfert de cadavre humain.	*Demande d'autorisation*
4	Produits de vente de publication de l'Assemblée Provinciale	*Vente de publication*

II. ECONOMIE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe de consommation sur les biens de : production locale (bière, alcool, spiritueux, limonade, tabac, ciment, farine de froment, sucre)	*Mise à la consommation*
2	Produit d'amendes sur la législation des prix et dans le commerce de détail.	*Constat d'infraction*

III. FINANCES

N°	LIBELLE DES IMPOTS, DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Impôt sur les véhicules automoteurs (vignette)	*Mise en circulation d'un véhicule automoteur*
2	Impôt sur le revenu locatif	*Paiement loyer*
3	Impôt sur la superficie des propriétés bâties et non bâties	*Titre foncier ou immobilier*
4	Impôt sur la superficie des concessions minières	*Titre minier*
5	Taxe spéciale de circulation routière	*Mise en circulation d'un véhicule automoteur*
6	Produits de : a) vente du bulletin provincial des Finances ; b) vente de plaque minéralogique de moto ; c) recouvrement des débets comptables au niveau provincial ;	 *Vente bulletin* *Vente plaque* *Recouvrement débets comptables*
	d) vente des participations de la Province ; e) vente de publication du Ministère provincial en charge des finances.	*vente des participations* *vente de publication*
7	Récupération des sommes indûment payées par le Trésor Provincial	*Récupération sommes indûment payées*
8	Boni de liquidation d'une entreprise d'économie mixte dans laquelle la Province détient des parts	*Rapport de liquidation*
9	Dividendes versés par les entreprises d'économie mixte dans lesquelles la Province détient des actions	*Partage des dividendes*

IV. BUDGET

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Produits de vente : a) des Dossiers d'Appel d'Offres ; b) des publications provinciales.	 *Vente Dossier d'appel d'offre* *Vente des publications*

V. PLAN

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Droits d'enregistrement des ONG à caractère provincial	*Demande d'enregistrement*
2	Produits de vente des publications du Ministère Provincial du Plan	*Vente des publications*

VI. JUSTICE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Droits sur la vente publique des biens confisqués au bénéfice des provinces	*Vente publique*
2	Taxe sur les actes notariés	*Authentification d'actes*
3	Taxe sur autorisation provisoire des associations culturelles, des ASBL, Eglises et Etablissements d'utilité publique à caractère provincial	*Demande d'autorisation*
4	Produits de vente du bulletin officiel de la Province	*Vente du bulletin*

VII. SANTE PUBLIQUE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe d'ouverture et d'agrément d'un Institut Technique Médical	*Demande d'ouverture et d'agrément*
2	Taxe de destruction des médicaments périmés	*Demande d'autorisation*
3	Taxe sur autorisation d'ouverture des pharmacies	*Demande d'autorisation*
4	Taxe pour ouverture d'un établissement sanitaire a) Hôpital de plus de 100 lits ; b) Hôpital de 50 à 100 lits ; c) Clinique ; d) Polyclinique ; e) Cabinet médical dentaire ou kinésithérapie ; f) Centre médical moderne ; g) Centre médical traditionnel ; h) Maternité ; i) Dispensaire ; j) Maison d'optique ; k) Atelier de fabrication des prothèses.	*Ouverture d'un établissement*
5	Produits de délivrance des titres scolaires d'un Institut Technique Médical	*Délivrance des titres par l'ITM*
6	Quotité sur le minerval d'un Institut Technique Médical public ou privé	*Paiement du Minerval*
7	Frais de : a) certificat de non contagiosité de transport des cadavres humains à l'intérieur et à l'extérieur de la Province : b) certificat de bonne santé pour le personnel des installations classées	 *Demande de certificat, Visites médicales de personnel des établissements* *Contrôle médical*

VIII. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe d'agrément d'un établissement de l'EPSP	*Demande d'agrément*
2	Frais de réactivation d'un agrément des Ets d'enseignement d'EPSP privé	*Demande de réactivation*
3	Quotité du trésor public provincial sur le minerval des établissements scolaires	*Paiement de minerval*
4	Produits de délivrance d'attestation tenant lieu de diplôme	*Délivrance d'attestation*

IX. TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe d'enregistrement des indépendants dans le secteur de construction et d'aménagement du Territoire	*Demande d'enregistrement*
2	Produits de vente des véhicules et engins déclassés appartenant à la Province	*Vente*

X. URBANISME

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur : - Permis de construire (autorisation de bâtir), de démolir, de modifier ou de transformer un immeuble à usage résidentiel de moins de 3 étages - Permis de construire une station-service de 3 pompes maximum	*Demande de permis*
2	Taxe sur décision de morcellement d'une parcelle : - Moins de 50 ares pour les terres urbaines ; - Moins de 10 ha pour les terres rurales.	*Demande de morcellement*
3	Frais d'avis urbanistiques sur les concessions foncières : - Moins de 50 ares pour les terres urbaines ; - Moins de 10 ha pour les terres rurales.	*Demande d'avis*
4	Frais d'autorisation pour utilisation temporaire du domaine public de la Province	*Demande d'utilisation*
5	Taxe sur construction ou implantation sur la voie publique des panneaux, enseignes et appareils destinés à recevoir une publicité graphique.	*Construction et implantation sur la voie publique*

XI. HABITAT

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Produits de location des maisons du domaine privé de la Province	*Location des maisons*
2	Produits de vente des biens immobiliers du domaine privé de la Province	*Vente d'immeubles par la Province*
3	Quotité sur la vente des immeubles non enregistrés au service des titres immobiliers.	*Vente d'immeubles par les privés*

XII. JEUNESSE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Droit d'entrée dans les jardins d'enfants créés à l'initiative de la Province	*Demande d'entrée*

XIII. SPORTS ET LOISIRS

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Droits de location : a) des complexes sportifs appartenant à la Province (aires de jeux, tribunes, locaux...) ; b) des parkings des stades appartenant à la Province.	*Location de complexe* *Location des parkings*
2	Taxe sur les droits de retransmission radio télévisées des rencontres sportives à caractère provincial et local dans les installations appartenant à la Province	*Retransmission radiotélévisée*
3	Taxe d'enregistrement annuel des établissements de loisirs	*Enregistrement des établissements*
4	Taxe sur autorisation de loisir : a) Carnaval motorisé ; b) Concert populaire ; c) Concours de Miss.	*Demande d'autorisation*
5	Droits sur la vente des billets d'accès aux manifestations de loisirs à caractère provincial dans les installations appartenant à la Province	*Vente de billets*
6	Droits sur les produits des rencontres sportives à caractère provincial	*Organisation de rencontre*
7	Quotité : a) de transfert des athlètes inter ententes et inter ligues ; b) sur la publicité dans les installations sportives provinciales ; c) du Trésor provincial sur le produit des rencontres sportives provinciales.	*Contrat de transfert* *Réalisation de la publicité* *Rencontre sportive*

XIV. COMMERCE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur licence de fabrication, d'achat, de vente, de détention, du commerce et toutes opérations relatives aux alcools, boissons alcooliques et boissons alcoolisées	*Demande de licence*

XV. COMMUNICATION ET MEDIAS

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Droits sur la diffusion de la publicité dans la presse provinciale	*Diffusion de la publicité*
2	Taxe sur autorisation de création d'une agence de presse provinciale	*Demande d'autorisation*

XVI.TOURISME

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Droits de délivrance de certificat d'homologation : a) pour restaurants de 0 à 1 fourchette et similaires ; b) d'une agence de voyage des catégories C et D ; c) pour hôtel de 0 à 1 étoile et similaire.	*Délivrance d'un certificat*
2	Taxe sur autorisation : a) d'exercer le métier de guide de tourisme ; b) d'exploitation d'un site touristique appartenant à la Province.	*Demande d'autorisation* *Demande d'exploitation*
3	Taxe sur la délivrance d'une licence : a) d'exploitation pour restaurants et similaires de 0 à 1 fourchette ; b) d'exploitation d'une agence de voyage de catégorie C et D ; c) d'exploitation pour hôtels de 0 à 1 étoile et similaires.	*Délivrance de la licence*
4	Taxe de voyage de tourisme par voie terrestre, ferroviaire, lacustre ou fluviale.	*Demande de titre de voyage*
5	Droits de délivrance de certificat d'agrément technique pour : a) Restaurant de 0 à 1 fourchette ou similaire ; b) Hôtel de 0 à 1 étoile ou similaire ; c) Agence de voyage de catégorie Cet D.	*délivrance de la licence*

XVII. ENERGIE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe d'agrément d'un électricien indépendant	*Demande d'agrément*
2	Taxe sur l'octroi ou la modification des concessions, des licences et des autorisations de production et de distribution : - de l'énergie électrique pour les projets d'intérêt provincial ; - des eaux naturelles de surface ou souterraines autres que thermales, des lacs, des fleuves et de leurs affluents ; - pour les lignes électriques privées traversant des voies publiques et pour les réseaux de distribution de l'électricité, publics ou privés, d'intérêt provincial	*Octroi ou modification de concession ou de licence*
3	Taxe sur autorisation : - de commercialisation de l'eau potable ; - d'implantation de cabine électrique MT/BT ; - de construction des fours à charbon de bois de type amélioré ; - de construction des installations des gaz et de biogaz.	*Demande d'autorisation*
4	Taxe pour l'octroi ou la modification des contrats de délégation de gestion des ouvrages et installations de production, de transport et de distribution appartenant à l'Etat : - de l'électricité des infrastructures d'intérêt provincial ; - d'exploitation des eaux naturelles de surface ou souterraines, autres que thermales, des lacs ou du fleuve et de ses affluents.	*Demande d'octroi ou modification de contrat de délégation de gestion*
5	Taxe sur l'approbation d'une étude, d'un schéma et d'un plan des infrastructures de production et de transport : - de l'électricité pour les projets d'intérêt provincial ; - des eaux naturelles de surface ou souterraines, autres que thermales, des fleuves, des lacs et de leurs affluents	*Demande d'approbation*
6	Taxe sur l'octroi du certificat de conformité de tout ou partie des ouvrages et installations de production, de transport, de distribution et de commercialisation : - de l'énergie électrique d'intérêt provincial ; - des eaux naturelles de surface ou souterraines, autres que thermales, des lacs ou du fleuve et de ses affluents ; - des installations intérieures des usagers de l'électricité.	*Demande de certificat de conformité*
7	Redevance sur : - l'utilisation de la ressource énergétique par les infrastructures de production de l'électricité d'intérêt provincial ou local ; - l'exploitation des eaux naturelles de surface ou souterraines autres que les lacs, le fleuve et ses affluents ; - les activités d'un électricien indépendant.	- *Utilisation de la ressource énergétique* - *Exploitation des eaux naturelles autre que le lac ou le fleuve et ses affluents* - *Activité de l'électricien indépendant*
8	Droits de vente des publications du Ministère provincial de l'Energie et Ressources hydrauliques	*vente de publication*

XXI. PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES & ARTISANAT

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Patente	*Exercice du petit commerce*

XXII. ENVIRONNEMENT

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe de mise sur le marché des matières non biodégradables (cartes prépayées, mèches et mousses)	*Mise sur le marché des matières non biodégradables*
2	Taxe d'implantation des installations classées de catégorie Ib et II	*Demande de permis d'implantation*
3	Taxe sur permis d'exploitation des ressources forestières : a) Permis de récolte de menus produits forestiers ; b) Permis d'exploitation de menus produits forestiers : fumbua, chenille, miel, ketchou, etc. ; c) Redevance proportionnelle ; d) Permis d'achat et vente des viandes de chasse.	*Demande de permis*
4	Taxe sur permis de chasse : a) Permis sportifs de petite chasse ; b) Permis sportifs de grande chasse ; c) Petit permis de tourisme ; d) Grand permis de tourisme ; e) Permis rural de chasse ; f) Permis local de chasse ; g) Permis de capture commerciale ; h) Permis de guide de chasse ; i) Permis spécial de séjour dans les domaines et réserves de chasse ; j) Permis administratif.	*Demande de permis*
5	Taxe rémunératoire annuelle sur les installations classées de catégories 1b et II	*Exploitation*
6	Taxe d'abattage	*Demande de permis*
7	Taxe de superficie sur concessions forestières	*Contrat de concession*
8	Taxe sur le permis de coupe artisanale de bois	*Demande de permis*
9	Taxe d'agrément d'exploitation artisanale de bois et licence vente de bois scié	*Demande de permis*
10	Taxe d'incitation à la transformation locale de grumes	*Sortie des grumes*
11	Taxe de pollution sur les installations classées de la catégorie 1b et II	*Pollution*

XXIII. AFFAIRES FONCIERES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Droits proportionnels d'enregistrement (concession perpétuelle) : a) Mutation (vente, succession, donation, apport, fusion, partage, droit d'emphytéose, excepté les ventes d'immeubles neufs réalisées par un promoteur immobilier) ; b) inscription hypothécaire ; c) Réinscription hypothécaire ; d) Radiation.	*Mutation des titres immobiliers*
2	Droits fixes d'enregistrement (concession perpétuelle) : a) Nouveau certificat ; b) Remplacement ancien certificat ; c) Page supplémentaire ; d) Changement de nomination ; e) Insertion d'une mention substantielle ; f) Annulation d'un certificat d'enregistrement ; g) Désinsertion ; h) Désistement ; i) Changement de configuration ; j) Changement d'usage ou de destination ; k) Réunification.	*Demande certificat d'enregistrement*
3	Droits de conversion des titres immobiliers : a) Opérations de conversion des livrets de logeur ; b) Opérations de conversion d'autres titres.	*Demande de conversion*
4	Taxe spéciale sur le transfert de contrat en matière foncière	*Transfert de contrat*
5	Loyers échus sur contrat de location en matière foncière	*Contrat de location*
6	Frais d'établissement des contrats en matière foncière : a) Contrat ; b) Avenant ; c) Arrêté ; d) Autres actes portant concession ou autorisation (mise à disposition gratuite).	*Demande d'établissement de contrat*
7	Frais de délivrance des copies des documents fonciers, immobiliers et cadastraux : a) Croquis ; b) Reproduction ; c) Extrais coté, copie, plans ; d) Copies contrats ; e) Avenants ; f) Note d'usage.	*Demande des copies*
8	Produit de transfert bail	*Transfert de bail*
9	Frais de préparation et vérification des actes : a) Vérification actes ; b) Préparation actes ; c) Page notariée ; d) Page annexe ; e) Actes rédigés par le conservateur des titres immobiliers ; f) Actes notariés ; g) Passation des actes ; h) Mise en adjudication et provision.	*Demande d'actes*

XVIII. MINES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	*FAIT GENERATEUR*
1	Droits d'octroi de la carte d'exploitation artisanale des substances précieuses et semi précieuses	*Demande de carte d'exploitation*
2	Taxe sur autorisation : a) de transformation des produits d'exploitation minière ou artisanale ; b) de transport ou de transfert des minerais.	*Demande d'autorisation*
3	Taxe d'extraction des matériaux de construction (moellon, sable et autres)	*Extraction des matériaux*
4	Taxe de 1% des produits de transaction d'or et de diamant d'exploitation artisanale perçue sur les transactions entre les exploitants artisanaux, les négociants et les comptoirs	*Transaction d'or et de diamant*
5	Redevance pour atténuation et réhabilitation de l'environnement minier de l'exploitation artisanale	*Exploitation minière*
6	Quotité sur : a) les frais en rémunération des services rendus ; b) la redevance minière ; c) les pas-de-porte.	 *Prestation de service* *Paiement à l'Etat* *Paiement à l'Etat*

XIX. TRANSPORTS ET VOIES DE COMMUNICATION

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	*FAIT GENERATEUR*
1	Taxe d'agrément d'un service public, privé ou profession auxiliaire des transports : a)organisme de contrôle technique des véhicules automobiles ; b) constructeurs de châssis et carrosseries des véhicules automobiles ; c) garages ; d) Auto-école.	*Demande d'agrément*
2	Taxe sur le contrôle technique des motos	*Contrôle*
3	Frais de surveillance de véhicules de transport routier : a) Autorisation de transport des passagers ; b) Autorisation de transport des biens (moins de 20T) ; c) Certificat de contrôle technique (à l'exception des véhicules spéciaux et leurs remorques).	*Demande d'autorisation*
4	Taxe statistique d'embarquement local dans les avions.	*Embarquement*

XX. AGRICULTURE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	*FAIT GENERATEUR*
1	Taxe sur autorisation : a) d'ouverture d'un établissement de santé animale ; b) de pêche sportive, rurale ou artisanale ; c) d'exploitation des poissons d'aquarium.	*Demande d'autorisation*
2	Taxe d'inspection (contrôle sanitaire) et certification vétérinaire ou phytosanitaire - inspection (contrôle sanitaire) des poissons d'aquarium ; - inspection des poissons, des viandes après abattage dans les abattoirs et tueries ; - inspection des animaux en circulation ou transfert ; - inspection phytosanitaire ou contrôle sanitaire au moment de l'évacuation : ▪ de produits pérennes et industriels pour les commerçants ; ▪ de produits vivriers de première nécessité de grande quantité.	*Réalisation d'une inspection sanitaire*
3	Taxe sur la mise en quarantaine des animaux(ou bétail) au niveau provincial en dehors des postes frontaliers.	*Mise en quarantaine*
4	Taxe sur la destruction en dehors des frontières : - des végétaux, de produits d'origine végétale ; - des animaux et produits d'origine animale et autres denrées alimentaires.	*Destruction*
5	Frais de participation : aux soins thérapeutiques et chirurgicaux dans les cliniques, dispensaires et labo vétérinaires publics	*Désinfection*
6	Taxe sur licence des produits agro-industriels (café, cacao, caoutchouc)	*Demande de licence*

XXI. INDUSTRIE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	*FAIT GENERATEUR*
1	Taxe sur permis d'achat et de vente de mitraille	*Demande de Permis*
2	Taxe d'estampillage et de conformité d'emballages et colis à caractère industriel ou commercial	*Estampillage*

XXIV. CULTURE ET ARTS

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Droits de délivrance du document de recensement annuel : a) carte d'artisan, d'écrivain, etc. ; b) certificat de recensement d'une association culturelle.	*Délivrance de document*
2	Taxe d'agrément pour association culturelle, artistique et artisanale : a) Association culturelle, artistique et artisanale ; b) Troupe théâtrale ou des majorettes ; c) Troupe folklorique ; d) Centre culturel, salon littéraire, etc. ; e) Groupe de danse moderne ; f) Orchestre ; g) Cercle ou club culturel ; h) Groupe chorégraphique ou chorale ; i) Centre de formation en arts et métier ; j) Maison de production, d'animation, de diffusion ou de production culturelle ; k) Bureau d'études ou de création artistique.	*Demande d'agrément*
3	Taxe sur autorisation 3.1. d'organiser une exposition des œuvres d'art ou d'une manifestation culturelle : a) Par Artiste ; b) Par élection Miss ; c) Par carnaval ; d) Par kermesse ; e) Par défilé de mode ; f) Par campagne d'évangélisation ; g) Par dépôt de calicot ou banderole ; h) Par concert des orchestres musicaux modernes ou promotion culturelle : - Orchestre national ; - Orchestre local ; i) Théâtre local. 3.2. de dépôts des affiches et des panneaux dans les lieux publics	*Demande d'autorisation*
	3.3. de vente : a) des services et biens artistiques ; b) des objets d'arts et d'artisanat. 3.4. de production ou d'exécution d'œuvres d'art et culturelles anonymes : a) Maison d'édition des livres et des disques ; b) Maison de couture ; c) Maison de divertissement public ; d) Agence en publicité ; e) Agence-conseil en publicité et atelier de fabrication des supports publicitaires ; f) Fabrication de fournitures de bureau ; g) Fabrique artisanale de mobiliers ; h) Ferronnerie artisanale ; i) Maroquinerie et cordonnerie ; j) Boutique de produits artisanaux ; k) Imprimerie ; l) Briqueterie artisanale ; m) Ciné ; n) Bijouterie ; o) Studio photos ; p) Maison de décoration ; q) Maison de coiffure ; r) Galerie d'arts ; s) Comptoir de vente d'objets d'arts ; t) Librairie, procure et papeterie ; u) Fabrique des dents artificielles (prothèses) ; v) Maison de pressage de disques ; w) Centre culturel ; x) Bibliothèque privée ; y) Maison de soins traditionnels ; z) Atelier artistique ; aa) Musée privé ; bb) Laboratoire photos.	*Demande d'autorisation de production ou d'exécution*
4	Taxe sur la réalisation d'une œuvre publicitaire : a) Par artiste ; b) Par une agence en publicité et/ou une agence conseil en publicité et autres ; c) Par imprimerie ; d) Par une bureautique ; e) Par un atelier de fabrication des supports publicitaires ; f) Par une entreprise industrielle de fabrication textile et de fourniture de bureau ; g) Œuvre publicitaire réalisée à l'étranger ; h) Marque décorative et inscription promotionnelle sur un objet et autres supports ; i) Jeu concours promotionnel et tombola ; j) Impression à caractère publicitaire sur un support quelconque (billet, titre de voyage, pagne et autres) ; k) Papiers à en-tête, ballon ou baudruches gonflable ; l) Publicité sur appareils cellulaires.	*Demande d'autorisation*
5	Frais de carte d'abonnement à une bibliothèque publique de la Province	*Demande d'abonnement*
6	Quotité du trésor provincial sur les droits d'entrée dans une manifestation culturelle à caractère provincial ou local	*Paiement des droits d'entrée*
7	Quotité sur la vente des billets d'accès aux manifestations culturelles dans les installations sportives de la Province	*Vente billets*

B. IMPOTS, DROITS, TAXES ET REDEVANCES SPECIFIQUES

B.1. COMPETENCE DES PROVINCES

I. FINANCES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe spéciale conventionnelle pour la reconstruction	*Signature de convention*

II. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe de péage sur les ponts et routes d'intérêt provincial	*Traversée ponts et route*
2	Produits de location des véhicules et engins appartenant à la Province	*Location*

III. URBANISME

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur la construction des antennes de télécommunication	*Demande d'autorisation*

IV. JEUNESSE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur autorisation de fonctionnement des organismes provinciaux de la Jeunesse et des loisirs	*Demande d'autorisation*

V. COMMERCE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur permis de commerce frontalier des produits vivriers de première nécessité	*Demande de permis de commerce*

VI. HYDROCARBURES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur le petit commerce frontalier des produits pétroliers	*Pratique du petit commerce frontalier des produits pétroliers*

VII. MINES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe d'incitation à la transformation locale des concentrés des minerais de la Province	*Déclaration pour évacuation des concentrés*
2	Taxe sur la vente de matières précieuses de production artisanale autres que l'or et diamant	*Vente de matières précieuses*
3	Taxe sur la détention et la vente de diamant dit spécial stone de plus de 5 carats	*Détention et vente*
4	Taxe d'agrément annuelle de groupement minier d'exploitation artisanale	*Demande d'agrément*
5	Taxe sur chantier d'exploitation artisanale de diamant et d'Or	*Exploitation*
6	Taxe sur enregistrement de drague et motopompe d'exploitation minière artisanale de 1 à 4 pouces	*Demande d'enregistrement*

VIII. TRANSPORTS ET VOIES DE COMMUNICATION

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur autorisation annuelle de transport inter urbain	*Demande d'autorisation*
2	Taxe sur la feuille de route de véhicule importé	*Mise en circulation d'un véhicule sur base de la feuille de route*
3	Taxe d'accostage dans les ports privés	*Accostage*
4	Taxe sur embarquement fret aérien, ferroviaire, fluvial, lacustre et terrestre	*Chargement*
5	Taxe sur chargement et déchargement des produits manutentionnés dans les installations portuaires	*Chargement et déchargement sous toutes leurs formes*

IX. AGRICULTURE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur expertise de certificat d'origine et de bonne santé animale et végétale, produits végétaux, produits d'origine végétale et/ou leurs dérivés	*Demande de certificat*
2	Taxe sur licence annuelle d'achat et de vente des produits agricoles d'élevage et de pêche par les commerçants	*Demande de licence*

X. INDUSTRIE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur production industrielle de l'huile de palme, cacao ou caoutchouc	*Production*

XI. ECONOMIE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe de mise sur le marché des produits cosmétiques et diététiques	*Mise sur le marché*

XII. ENVIRONNEMENT

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur permis d'exploitation rauwolfia, quinquina	*Demande de permis*
2	Quote-part sur les frais de contrôle de radio activité	*Paiement des frais de contrôle*

B.2. COMPETENCE DES VILLES

I. INTERIEUR

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Droits sur permis d'inhumation	*Demande de Permis*
2	Droits de transfert des cadavres humains d'une Ville à une autre	*Demande de transfert*

3	Taxe annuelle sur l'exploitation des pompes funèbres	*Exploitation*
4	Amendes transactionnelles	*Constat d'infraction*

II. FINANCES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Produits de vente des publications de la Ville	*Vente*
2	Produits de location des échoppes, magasins et dépôts des marchés urbains	*Location*

III. BUDGET

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Produits de vente des Dossiers d'Appels d'Offres « DAO »	*Vente*

IV. SANTE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur utilisation d'installations sanitaires publiques	*Utilisation*
2	Amendes transactionnelles sur l'hygiène	*Constat d'infraction*

V. AFFAIRES SOCIALES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Droits d'enregistrement des ONGD à caractère urbain	*Enregistrement*

VI. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Produits de vente : a) des cercueils et croix fabriqués par la Ville ; b) des véhicules et engins déclassés appartenant à la Ville.	*Vente*
2	Frais pour service des pompes funèbres organisé par la Ville	*Prestation des services*
3	Taxe sur construction des caveaux	*Construction*
4	Taxe de péage sur les ponts et routes d'intérêt urbain	*Traversée ponts et routes*

VII. URBANISME

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe d'autorisation pour utilisation temporaire du domaine public urbain (hormis pour construction et implantation destinées à la publicité)	*Demande d'autorisation*

VIII. HABITAT

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur : a) notification préavis locatif ; b) prorogation préavis commercial et industriel ; c) délogement administratif.	*Notification* *Prorogation* *Délogement*
2	Revenus de location d'immeubles appartenant à la Ville	*Location*
3	Produits de vente des biens immobiliers du domaine privé de la Ville	*Vente*

IX. SPORTS

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Quotité sur : a) la publicité dans les installations sportives de la Ville ; b) les produits des rencontres sportives à caractère national et provincial.	*Publicité et produits*
2	Revenus de location et d'utilisation des complexes sportifs appartenant à la Ville	*Location*

X. INDUSTRIE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Produits de vente de fiche de recensement des petites et moyennes industries.	*Recensement*

XI. PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES(PME)

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAITGENERATEUR
1	Produits de vente de fiche de recensement des petites et moyennes entreprises.	*Recensement*

XII. ECONOMIE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur location échoppe aux marchés urbains	*Location*

XIII. ENERGIE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Redevance sur location des poteaux d'éclairage public	*Demande d'autorisation*
2	Taxe d'éclairage public	*Paiement facture de consommation d'électricité*
3	Taxe sur demande d'avis pour raccordement aux réseaux de distribution d'électricité et d'eau potable pour immeubles à usage résidentiel de moins de trois étages	*Demande d'avis de raccordement*

XIV. MINES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur étalage des substances minérales classées en carrière	*Etalage*

XV. TRANSPORTS ET VOIES DE COMMUNICATION

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe de stationnement au parking public appartenant à la Ville et aménagé à cet effet	*Stationnement*
2	Taxe sur : a) l'autorisation d'aménagement des parkings privés sur le domaine public de la Ville ; b) la numérotation des moyens de transports en commun(autres que les motos).	*Demande d'autorisation* *Demande de numérotation*
3	Taxe d'homologation auto écoles et garage	*Homologation*
4	Taxe d'agrément des vendeurs des véhicules d'occasion	*Demande d'agrément*

XVI. AGRICULTURE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Droits pour acquisition pièces d'appel pour Office de Vaccination et Contrôle Rabique « OVCR »	*Acquisition*
2	Taxe d'expertise de certificat d'origine et de bonne santé animale et végétale	*Expertise*
3	Taxe sur autorisation d'abattage gros et petit bétail	*Demande d'autorisation*

XVII. ENVIRONNEMENT

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe spéciale d'assainissement dû au déchargement des wagons et unités flottantes.	*Assainissement*
2	Taxe d'assainissement et d'enlèvement d'immondices ou ordures ménagères.	*Assainissement*

XVIII. CULTURE ET ARTS

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur autorisation pour organisation des spectacles et autres manifestations	*Demande d'autorisation*
2	Quotité sur la vente des billes d'accès aux manifestations culturelles ou des loisirs dans les installations sportives de la Ville	*Vente*

B.3. COMPETENCE DES COMMUNES

I. INTERIEUR

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Droits sur permis d'inhumation	*Demande de permis*
2	Taxe sur actes d'état civil	*Demande d'actes*
3	Taxe sur : a) attestation de succession ; b) attestation de décès à domicile ; c) attestation de perte des pièces d'identité ; d) attestation de bonne conduite, vie et mœurs.	*Demande d'attestation*
4	Taxe annuelle d'exploitation des pompes funèbres	*Exploitation*
5	Amendes transactionnelles	*Constat d'infraction*

II. FINANCES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Impôt personnel minimum (IPM)	*Réalisation des revenus*
2	Taxe journalière d'étalage aux marchés officiels communaux	*Etalage*
3	Taxe sur location d'échoppes, magasins et dépôts des marchés communaux	*Location*
4	Produits de vente des publications de la commune	*Vente*
5	Immatriculation des vélos et chariots	*détention des vélos et chariots*

III. BUDGET

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Produits de vente des Dossiers d'Appel d'Offres "DAO"	*vente*

IV. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Produits de vente : a) des cercueils et croix fabriqués par la Commune ; b) des véhicules et engins déclassés appartenant à la Commune.	*vente*

V. URBANISME

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe d'autorisation : - pour utilisation temporaire du domaine public communal (hormis pour construction et implantation destinées à la publicité) ; - de morcellement des concessions foncières de moins de 50 ares pour les concessions urbaines et moins de 10 ha pour les concessions rurales.	*Demande d'autorisation*

VI. HABITAT

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur enregistrement et numérotation des parcelles	*Demande d'enregistrement*

VII. SPORTS

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Quotité sur: a) la publicité dans les installations sportives de la Commune ; b) les produits des rencontres sportives à caractère provincial ou local ; c) la vente des billets d'accès aux manifestations culturelles ou des loisirs dans les installations sportives de la Commune.	*Réalisation de la publicité et droit d'entrée*

VIII. ECONOMIE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe professionnelle annuelle	*Demande d'ouverture*
2	Taxe sur licence de vente des boissons alcooliques de fabrication artisanale	*Demande d'autorisation*
3	Taxe sur autorisation de commerce des pirogues	*Demande d'autorisation*
4	taxe d'agrément des vendeurs des véhicules d'occasion	*Demande d'agrément*
5	Amendes transactionnelles	*Constat d'infraction*

IX. ENERGIE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Redevance sur location d'un poteau d'éclairage public (pour les communes rurales)	*Demande d'autorisation*
2	Taxe sur autorisation de construction de fours à charbon de bois de type traditionnel	*Demande d'autorisation*
3	Taxe sur vente de charbon de bois et de bois de chauffage	*vente*

X. MINES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur étalage : a) des substances minérales classées en carrière ; b) des minerais autres que le Diamant et l'Or d'exploitation artisanale sur les centres de négoces.	*Etalage*
2	Quotité sur les frais pour service rendu	*Prestation de services*

XI. TRANSPORTS ET VOIES DE COMMUNICATION

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe de numérotation des motos de transport en commun	*transport en commun*
2	Taxe d'exploitation des parkings privés	*Exploitation des parkings*

AGRICULTURE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur : a) autorisation d'abattage et d'incinération du bétail pour les communes autres que celles situées dans des Villes ; b) entretien des bêtes prises en divagation.	*Demande d'autorisation* *Entretien des bêtes*
2	Taxe d'inspection vétérinaire	*Contrôle*
3	Frais de Procès-verbal de destruction des denrées alimentaires avariées hors poste frontalier	*Etablissement de PV de destruction*
4	Produits des soins thérapeutiques et chirurgicaux de bétail	*Administration des soins*
5	Frais des soins préventifs du bétail	*Administration des soins*
6	Produits de vente de la carte de pécheur, agriculteur, éleveur pour des fins professionnelles	*Délivrance de la carte*

XII. ENVIRONNEMENT

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur : a) autorisation d'abattage d'arbres ; b) la légitime détention des espèces animales et sauvages autres que celles emmargeant dans l'annexe de la convention CITES.	*Demande d'autorisation*

B.4. COMPETENCE DES SECTEURS ET CHEFFERIES

I. INTERIEUR

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Droits sur permis d'inhumation	*Demande de permis*
2	Attestation de bonne vie et mœurs	*Attestation*
3	Taxe sur attestation : a) de succession ; b) de décès à domicile ; c) de perte des pièces d'identité.	*Demande d'attestation*
4	Taxe sur actes d'état civil	*Demande d'actes*
5	Taxe annuelle sur l'exploitation des pompes funèbres	*Exploitation*
6	Produits de vente des publications des secteurs et des chefferies	*vente*

II. FINANCES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Impôt personnel minimum (IPM)	*Personne adulte*
2	Amendes transactionnelles	*constat d'infraction*
3	Taxe journalière d'étalage aux marchés officiels des secteurs et chefferies	*Etalage*
4	Taxe sur location des échoppes, magasins et dépôts des marchés communaux	*Location*
5	Taxe sur immatriculation des vélos et chariots	*détention des vélos et chariots*

III. ENVIRONNEMENT

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur autorisation d'abattage d'arbres	*Demande d'autorisation*
2	Taxe sur la légitime détention des espèces animales et sauvages autres que celles emmargeant dans l'annexe de la convention CITES	*Demande d'autorisation*

IV. AGRICULTURE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur autorisation d'abattage et d'incinération du bétail	*Demande d'autorisation*
2	Taxe sur entretien des bêtes prises en divagation	*Entretien des bêtes prises en divagation*
3	Taxe d'inspection vétérinaire	*Contrôle*
4	Frais de : a) soins préventifs du bétail ; b) Procès-verbal de destruction des denrées alimentaires avariées hors poste frontalier.	*Administration des soins* *Etablissement de PV de destruction*
6	Produits de : a) soins thérapeutiques et chirurgicaux de bétail b) vente de la carte de pêcheur, d'agriculteur, d'éleveur pour des fins professionnelles	*Administration des soins* *Délivrance de la carte*

V. HABITAT

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur enregistrement et numérotation des parcelles	*Demande d'enregistrement*

VI. INDUSTRIE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur licence de vente des boissons alcooliques de fabrication artisanale	*Demande d'autorisation*

VII. TRANSPORTS ET VOIES DE COMMUNICATION

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur : a) vente plaque vélo et charriot ; b) numérotation des motos.	- *Mise en circulation vélo et charriot* - *Demande de numérotation*
2	Taxe d'exploitation des parkings privés	*Exploitation des parkings*
3	Taxe de péage sur les ponts et routes d'intérêt local	*Traversée ponts et route*

VIII. MINES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur étalage des : a) substances minérales classées en carrière ; b) minerais autres que le Diamant et l'Or d'exploitation artisanale sur les centres de négoces.	*Etalage*
2	Quotité sur les frais pour service rendu	*Prestation de services*
3	Quotité sur la redevance minière	*Paiement à l'Etat*

IX. URBANISME

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe d'autorisation : - pour utilisation temporaire du domaine public de secteurs et chefferies (hormis pour construction et implantation destinées à la publicité) ; - de morcellement des concessions foncières de moins de 10 ha.	*Demande d'autorisation*

X. ENERGIE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe sur vente de charbon de bois et de bois de chauffage	*vente*
2	Taxe sur autorisation de construction de fours à charbon de bois de type traditionnel	*Demande d'autorisation*

XI. BUDGET

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Produits de vente des cahiers spéciaux de charge	*vente*

XII. ECONOMIE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Taxe professionnelle annuelle	*Demande d'ouverture*
2	Taxe sur autorisation de commerce des pirogues	*Demande d'autorisation*
3	Taxe sur exposition foraine	*Demande*
4	Taxe unique d'établissement de l'activité commerciale ou industrielle	*Déclaration d'établissement*

XIII. PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES(PME)

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Produits de vente des fiches de recensement des petites et moyennes entreprises	*Recensement*

XIV. SPORTS

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Quotité sur : a) la publicité dans les installations sportives des Secteurs et Chefferies ; b) les produits des rencontres sportives à caractère provincial ou local ; c) la vente des billets d'accès aux manifestations culturelles ou des loisirs dans les installations sportives des Secteurs et Chefferies.	*Réalisation de la publicité et paiement droit d'entrée*

XV. INDUSTRIE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Produits de vente des fiches de recensement des petites et moyennes industries	*Recensement*

XVI. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES, REDEVANCES ET AUTRES RECETTES	FAIT GENERATEUR
1	Produits de vente : a) des cercueils et croix fabriqués par les Secteurs ou Chefferies ; b) des véhicules et engins déclassés appartenant aux Secteurs et Chefferies.	*vente*

Vu pour être annexé à l'Ordonnance-Loi n° 18/004 du 13 mars 2018 fixant la nomenclature des impôts, droits, taxes et redevances de la province et de l'entité territoriale décentralisée ainsi que les modalités de leur répartition.

Fait à Kinshasa, le 13 mars 2018

Joseph KABILA KABANGE

Pour le Premier Ministre

José MAKILA SUMANDA

Vice-Premier Ministre

59e année

Première partie

numéro spécial

JOURNAL OFFICIEL

de la

République Démocratique du Congo

Cabinet du Président de la République

Conditions d'abonnement, d'achat du numéro et des insertions

Les demandes d'abonnement ainsi que celles relatives à l'achat de numéros séparés doivent être adressées au Service du Journal Officiel, Cabinet du Président de la République, B.P. 4117, Kinshasa 2.

Les montants correspondant au prix de l'abonnement, du numéro et des insertions payantes sont payés suivant le mode de payement des sommes dues à l'Etat.

Les actes et documents quelconques à insérer au Journal Officiel doivent être envoyés au Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, à Kinshasa/Gombe, Avenue Colonel Lukusa n° 7, soit par le Greffier du Tribunal s'il s'agit d'actes ou documents dont la loi prescrit la publication par ses soins, soit par les intéressés s'il s'agit d'acte ou documents dont la publication est faite à leur diligence.

Les abonnements sont annuels ; ils prennent cours au 1er janvier et sont renouvelables au plus tard le 1er décembre de l'année précédant celle à laquelle ils se rapportent.

Toute réclamation relative à l'abonnement ou aux insertions doit être adressée au Service du Journal Officiel, B.P. 4117, Kinshasa 2.

Les missions du Journal Officiel

Aux termes des articles 3 et 4 du Décret n° 046-A/2003 du 28 mars 2003 portant création, organisation et fonctionnement d'un service spécialisé dénommé «Journal Officiel de la République Démocratique du Congo», en abrégé «J.O.R.D.C. », le Journal Officiel a pour missions :

1°) la publication et la diffusion des textes législatifs et réglementaires pris par les Autorités compétentes conformément à la Constitution ;

2°) la publication et la diffusion des actes de procédure, des actes de sociétés, d'associations et de protêts, des partis politiques, des dessins et modèles industriels, des marques de fabrique, de commerce et de service ainsi que tout autre acte visé par la loi ;

3°) la mise à jour et la coordination des textes législatifs et réglementaires.

Il tient un fichier constituant une banque de données juridiques.

Le Journal Officiel est dépositaire de tous les documents imprimés par ses soins et en assure la diffusion aux conditions déterminées en accord avec le Directeur de Cabinet du Président de la République.

La subdivision du Journal Officiel

Subdivisé en quatre Parties, le Journal Officiel est le bulletin officiel qui publie :

dans sa Première Partie *(bimensuelle)* :

- les textes légaux et réglementaires de la République Démocratique du Congo (les Lois, les Ordonnances-Lois, les Ordonnances, les Décret s et les Arrêtés Ministériels…) ;
- les actes de procédure (les assignations, les citations, les notifications, les requêtes, les jugements, arrêts…) ;
- les annonces et avis.

dans sa Deuxième Partie *(bimensuelle)* :

- les actes de sociétés (statuts, procès-verbaux des Assemblées Générales) ;
- les associations (statuts, décisions et déclarations) ;
- les protêts ;
- les statuts des partis politiques.

dans sa Troisième Partie *(trimestrielle)* :

- les brevets ;
- les dessins et modèles industriels ;
- les marques de fabrique, de commerce et de service.

dans sa Quatrième Partie *(annuelle)* :

- les tableaux chronologique et analytique des actes contenus respectivement dans les Première et Deuxième Parties ;

numéros spéciaux *(ponctuellement)* :

- les textes légaux et réglementaires très recherchés.

E-mail : journalofficiel@hotmail.com

Sites : www.journalofficiel.cd

www.glin.gov

Dépôt légal n° Y 3.0380-57132